

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



ASSOCIATION DES
PROVINCES
WALLONNES

LES PROVINCES WALLONNES ENGAGÉES POUR LEURS TERRITOIRES

A un an des élections provinciales, les Provinces wallonnes ont officiellement présenté leur Memorandum. Il est un appel au dialogue pour que les différents niveaux de pouvoir mènent enfin ensemble « une réflexion globale sur le juste territoire ».

C'est une évidence, mais il est toujours bon de le rappeler : les Provinces sont des instances démocratiques, autonomes et contrôlées. Elles ont donc toute leur légitimité pour rester le niveau de pouvoir intermédiaire de proximité, par excellence.

« Souvent considérées comme la couche de trop dans la lasagne institutionnelle, véritable bouc émissaire dès qu'il s'agit de pointer un dysfonctionnement, les provinces se positionnent comme un niveau de pouvoir bien connecté à la réalité, pertinent, démocratique, proche de ses Communes et de ses citoyens » indique Tanguy Stuckens, Président de l'APW.

« Au-delà de leurs spécificités, les Provinces partagent un socle de valeurs premières, insiste le Memorandum : une proximité avec le citoyen, l'expertise de leur territoire, le sens du partenariat avec les Communes et des engagements forts dans l'enseignement, la culture, la santé, l'accompagnement social, la mobilité, l'éco-développement et la protection du citoyen ».

Pour mener à bien ces missions « non marchandes », elles doivent pouvoir s'appuyer sur des perspectives budgétaires claires. Les Provinces ont consacré un demi-milliard en cinq ans pour financer les zones de secours. Un acte de solidarité qui a nécessité des sacrifices et affiche ses limites. L'Association des Provinces Wallonnes lance donc un signal d'alarme : « des moyens nouveaux doivent être dégagés pour assurer la continuité et la qualité du service public, préserver le personnel provincial »... et garantir un financement pérenne des zones de secours.

À moyens constants, en effet, les Provinces, « ne seront pas en mesure d'augmenter leur intervention financière en faveur de ces zones ». Revoir les règles de financement de ces dernières (actuellement le Fédéral assume moins de 20 % du budget), garantir une représentativité des Provinces en leur sein pour participer aux orientations stratégiques : autant de revendications provinciales très concrètes adressées tant à la Wallonie qu'au Fédéral.



ASSOCIATION DES
PROVINCES
WALLONNES

Les Provinces ont fait le job !

Mais les Provinces sont par nature solidaires des Communes. La supracommunalité revient en tête de chapitre de leur Memorandum. Il est proposé de conclure des contrats de territoire avec les Communes (singulièrement les plus petites) et de tenir rapidement des assises territoriales pour mieux définir le rôle de chaque niveau de pouvoir dans le respect des prérogatives, de l'autonomie et des moyens d'action de chacun.

La présentation officielle du Memorandum a fait apparaître un constat rassurant : au travers des crises du Covid et des inondations, les Provinces ont, de l'avis général, parfaitement fait le job grâce à l'expertise des leurs agents. **PRO !**

Pour en savoir plus :

Retrouvez ici le Memorandum :



Retrouvez ici le sujet en vidéo:



CONTACTS :

ASSOCIATION DES PROVINCES WALLONNES
INFO@APW.BE
081/74 56 74
TANGUY STUCKENS, PRÉSIDENT
0477/85 03 95